

## **Thème A, Fiches 1, 3, 11**

### **EMC et SNU : pour un enseignement émancipateur, refusons l'embrigadement**

En 2016 au Congrès de Grenoble le SNES-FSU se dotait de mandats clairs et fermes sur l'éducation à la citoyenneté, dans le contexte de la création de l'EMC en 2015 et de la création du « parcours citoyen ». « La citoyenneté est régulièrement instrumentalisée pour servir des projets politiques à court terme. (...) L'EMC et le parcours citoyen devraient contribuer à la formation de citoyens critiques et non vouloir normer les comportements, ni rendre obligatoire l'engagement ». Il est nécessaire de renforcer notre vigilance quant aux contenus et pratiques en EMC et dans le cadre des projets d'éducation à la citoyenneté. Les choix opérés par les différents gouvernements et ministres de l'Éducation du président Macron depuis 2017 ont confirmé toutes nos craintes. Si le discours présidentiel appelant au « réarmement civique » est récent, c'est bien depuis 7 ans que nous avons vu s'infléchir les programmes, se multiplier les instructions officielles au service de la défense et illustration des « valeurs de la République » dans le sens d'un « engagement » sous surveillance. La « culture de l'engagement » sert en effet de prétexte au développement de compétences « psycho-sociales » behavioristes et à la généralisation d'un SNU fusionnant culte de la *startup nation* et domestication militaire. Tous ces éléments constituent une mise au pas de nos élèves, tandis que le SNES-FSU demande par exemple « le retrait des programmes de toute éducation à la Défense » et que « l'ensemble des enseignements contribue à une culture de la paix » (Grenoble 2016).

Aujourd'hui, la jeunesse est contrainte de se fondre dans les deux seuls collectifs compatibles avec le macronisme : la nation et l'entreprise privée. Les « valeurs de la République » tant célébrées sont sans cesse bafouées dans les actes. Il est possible d'appeler lyriquement à un « réarmement civique » grâce à un doublement fictif des horaires d'EMC en collège. Une ministre peut « assumer » de scolariser ses enfants dans une école ayant fait sécession avec les principes républicains, tout en donnant des leçons de laïcité et d'égalité filles-garçons. Cette absence d'exemplarité républicaine place dans des situations dangereuses des personnels perçus comme les incarnations sur le terrain de politiques injustes. Et alors que les collègues chargés de l'EMC défendent des principes et des valeurs malgré les politiques en place, ils et elles récoltent la méfiance d'une institution qui va jusqu'à répondre aux assassinats d'enseignant·es par des appels immédiats à les former.

La laïcité est toujours plus instrumentalisée dans des formes de double discours et de double standard. Les principes et les valeurs de la République ne doivent pas constituer un catéchisme, mais doivent au contraire faire l'objet d'une appropriation lente, par une contextualisation historique et sociale, ainsi que par leur mise en œuvre concrète et patiente.

Le SNES-FSU revendique la fin de toutes les formes de mise au pas de la jeunesse et des personnels y compris au travers de contenus d'enseignement. L'EMC doit être un espace et un temps de liberté pédagogique et de réflexion critique. Pour cela il doit bénéficier d'horaires dédiés et de groupes en effectifs réduits favorisant les projets, les débats, les travaux de groupe, les séances en salle informatique, le travail en interdisciplinarité, notamment avec les professeur·es documentalistes. L'évaluation chiffrée de l'EMC pour s'inscrire dans le cadre du contrôle continu du baccalauréat ou du futur DNB est un frein à cette diversification. L'engagement des élèves doit se déployer librement, de manière individuelle et collective, sans sommation entrepreneuriale ou nationaliste mais au contraire dans des démarches émancipatrices.

### **Groupes Histoire-géographie et SES, Secteur contenus**